

### Un engagement pour des communications efficaces

Un des principaux éléments qui nous lie les uns aux autres est le fait que nos activités s'articulent principalement autour de personnes. Nous avons chaque jour des milliers d'interactions. Qu'il s'agisse d'interactions directes avec des délinquants et leurs familles, nos partenaires du système de justice pénale, des politiciens, des organisations non gouvernementales ou des bénévoles, des fournisseurs de services dans les collectivités, des citoyens ou des collègues, nous faisons partie d'une organisation qui doit établir et maintenir des communications et des relations efficaces.

Bien qu'il soit facile d'affirmer que nous devrions améliorer nos communications, c'est malheureusement l'une des choses que nous oublions bien vite lorsque nous croulons sous les tâches quotidiennes. Tout en faisant le nécessaire pour nous assurer que nous communiquons avec ceux qui ont besoin de certains renseignements, nous devons trouver des façons d'améliorer la rapidité, l'exactitude et l'exhaustivité de nos communications. Cette responsabilité incombe à chacun d'entre nous et nous devons constamment nous assurer que nous jouons bien notre rôle dans ce processus afin de pouvoir passer à la discussion sur les relations.

Pour le Service, l'établissement et le maintien de bonnes relations de travail sont aussi importants que la sécurité, la gestion de cas

ou les programmes. Si nous n'entretenons pas de bonnes relations de travail avec un grand nombre de personnes et de groupes, il est impossible d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes les services correctionnels auxquels ils s'attendent et qu'ils méritent. C'est grâce à notre engagement envers l'amélioration de nos relations que nous pouvons obtenir la reconnaissance, le respect et la confiance dont nous avons besoin dans tous les aspects de notre travail.

Si nous nous engageons individuellement à améliorer nos communications avec les personnes que nous côtoyons au quotidien, et par conséquent à améliorer nos relations de travail, nous continuerons de contribuer à la réalisation de notre mandat d'une manière qui nous permettra plus que jamais d'être fiers de faire partie du Service.

Don Head  
Commissaire intérimaire  
Service correctionnel du Canada

